VILLAGE DE CAP-PELÉ

PROCÈS-VERBAL

RÉUNION ORDINAIRE DU 13 SEPTEMBRE 2021

Présents : Serge Léger, maire
Yvonne Leblanc, maire-adjointe
Rachel Boudreau, conseillère
Wendy Bourque, conseillère
Éric Leblanc, conseiller
Louis Léger, conseiller
Stéphane Dallaire, greffier

Ouverture de la réunion à 19h00.
(5 personnes présentes dans la salle, 32 personnes en ligne).

2021-125 Proposé par Yvonne LeBlanc, appuyé de Rachel Boudreau que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté avec l'ajout des l'items suivant : **7.3 Fête d'automne, 10.2 Journée nationale de vérité et réconciliation, 11.5 Réparation sur le chemin Thibodeau.**

ADOPTÉE

Divulgation d'intérêt.

Wendy Bourque déclare conflit d'intérêt aux point 11.3. Résolution par rapport à la rue Vautour.

2021-126 Proposé par Louis Léger, appuyé de Wendy Bourque que le procès-verbal de la réunion publique du 9 août 2021 soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE

2021-127 Proposé par Yvonne LeBlanc, appuyé de Wendy Bourque que le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 23 août 2021 soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE

Le maire, Serge Léger, fait la présentation du rapport du maire du mois d'août 2021.

Pétitions, présentation et délégation.

Le chef pompier, Ronald Cormier, procède à la présentation du rapport du Service d'incendie du mois de juillet et août 2021.

2021-128 Proposé par Éric LeBlanc, appuyé de Yvonne LeBlanc que le rapport du Service d'incendie du mois juillet 2021 soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE

2021-129 Proposé par Éric LeBlanc, appuyé de Rachel Boudreau que le rapport du Service d'incendie du mois août 2021 soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE

Comité de récréation et loisirs, présidente Yvonne LeBlanc.

2021-130 Proposé par Yvonne LeBlanc, appuyé de Wendy Bourque que le conseil municipal accepte d'investir une somme additionnelle de 6 281.50$ afin de remplacer les lumières extérieures au Centre de Plage à des lumières DEL.

Considérant que les lumières extérieures au Centre de Plage ont besoin d'être remplacées;

Considérant que la municipalité peut avoir un octroi sous un programme d'Énergie NB.

ADOPTÉE

2021-131 Proposé par Yvonne LeBlanc, appuyé de Éric LeBlanc de prendre 2000$ du budget de la maison hantée pour organiser une fête d'automne qui aura lieu le 2 octobre.

ADOPTÉE

Comité du tourisme, promotion et développement économique, présidente, Rachel Boudreau.

2021-132 Proposé par Rachel Boudreau, appuyé de Yvonne LeBlanc qu'on envoie une lettre au ministre du développement social dans le but que le ministère fasse une étude afin de garder à la possibilité d'un foyer de soins de niveau 3 et 4 à Cap-Pelé.

Nous souhaitons aussi d'avoir les conditions à remplir afin d'avoir une licence à Cap-Pelé pour ce genre de foyer de soins.

Considérant que le conseil municipal souhaite d'offrir plus de services de santé aux citoyens et aux citoyennes de la municipalité.

ADOPTÉE

2021-133 Proposé par Rachel Boudreau, appuyé de Wendy Bourque qu'on envoie une lettre à la ministre de la Santé afin que le ministère regarde à la possibilité d'ouvrir un centre médical à Cap-Pelé.

Considérant que les citoyens et les citoyennes de la municipalité doivent se rendre à Shediac afin d'avoir des services médicaux.

ADOPTÉE

Comité des finances et d'environnement, présidente Wendy Bourque.

Conseillère Wendy Bourque fait la présentation du rapport financier de la municipalité du mois de juillet 2021.

2021-134 Proposé par Wendy Bourque, appuyé de Louis Léger que le rapport financier au 30 juillet 2021 soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE

Comité d'urbanisme et sécurité publique, président Éric LeBlanc.

2021-135 Proposé par Éric LeBlanc, appuyé de Yvonne LeBlanc que le conseil municipal reconnaisse le 30 septembre comme la Journée nationale de vérité et réconciliation et que cette journée devienne un jour férié payé pour le personnel municipal.

Considérant que le gouvernement fédéral reconnaisse le 30 septembre comme la Journée nationale de vérité et réconciliation.

ADOPTÉE

Comité de la gouvernance et d'infrastructures, président, Louis Léger.

<u>Projet d'arrêté concernant l'amélioration locale</u>

2021-136 Proposé par Louis Léger, appuyé de Wendy Bourque qu'on fasse la lecture intégrale de l'arrêté municipal N° A-017B, **ARRÊTÉ CONCERNANT L'EXÉCUTION DE CERTAINS TRAVAUX À TITRE D'AMÉLIORATION LOCALE – CHEMIN THIBODEAU.**

ADOPTÉE

Conseiller Louis Léger fait la lecture intégrale de l'arrêté municipal Nº A-017B, un **ARRÊTÉ CONCERNANT L'EXÉCUTION DE CERTAINS TRAVAUX À TITRE D'AMÉLIORATION LOCALE – CHEMIN THIBODEAU.**

2021-137 Proposé par Louis Léger, appuyé de Rachel Boudreau que l'on accepte la lecture intégrale de l'arrêté municipal Nº A-017B.

ADOPTÉE

2021-138 Proposé par Louis Léger, appuyé de Wendy Bourque qu'on fasse la troisième lecture par titre et l'adoption de l'arrêté municipal Nº A-017B, **ARRÊTÉ CONCERNANT L'EXÉCUTION DE CERTAINS TRAVAUX À TITRE D'AMÉLIORATION LOCALE – CHEMIN THIBODEAU.**

ADOPTÉE

Conseille Louis Léger fais la troisième lecture par titre de l'arrêté municipal Nº A-017B, un **ARRÊTÉ CONCERNANT L'EXÉCUTION DE CERTAINS TRAVAUX À TITRE D'AMÉLIORATION LOCALE - CHEMIN THIBODEAU.**

2021-139 Proposé par Louis Léger, appuyé de Yvonne LeBlanc que l'on accepte la troisième lecture par titre et l'adoption de l'arrêté municipal Nº A-017B.

ADOPTÉE

Wendy Bourque déclare conflit d'intérêt et s'absente de la salle du conseil.

2021-140 Proposé par Louis Léger, appuyé de Éric Leblanc que le Village de Cap-Pelé envoie une lettre aux propriétaires de la rue Vautour leur demandant que la rue soit transférée à la municipalité pour 1$ du fait que la municipalité l'a entretenue depuis plusieurs années. Les propriétaires de la rue Vautour doivent donner leur décision par le 15 octobre 2021.

Par conséquent, si la réponse est négative vis-à-vis le transfert demandé, je propose qu'à ce moment la municipalité envoie une lettre à chaque propriétaire de terrain sur la rue Vautour disant qu'à partir du 15 novembre 2021, les propriétaires de la rue Vautour seront responsables du déblaiement de la neige ainsi que l'entretien annuel et que la municipalité va seulement offrir la collecte des ordures.

Considérant que la rue Vautour n'a jamais été officiellement transférée à la municipalité.

ADOPTÉE

Wendy Bourque, conseillère, retourne à la salle du conseil.

2021-141 Proposé par Louis Léger, appuyé de Yvonne LeBlanc que la municipalité accepte la soumission à Ola Léger au montant de 11 900$ afin d'améliorer le chemin d'accès pour faire l'entretien de la ligne d'égouts située entre le chemin Acadie et la rue Robichaud.

L'autre soumission reçue pour ce contrat de travail fut Paul Landry à 15 000$. Il est à noter que la municipalité a aussi demandé à Landco Construction qui informe qu'elle n'avait pas le temps pour faire ses travaux.

Considérant que la municipalité ne peut pas se rendre à un chemin d'accès pour l'entretien d'une ligne d'égouts;

ADOPTÉE

2021-142 Proposé par Louis Léger, appuyé de Éric LeBlanc que le conseil municipal accepte la soumission à Landco Construction Ltd au montant de 44 160$ plus une contingence de 5 750$ pour un total de 49 910$.

L'autre soumission pour ce contrat de travail fut Clearview Trucking & Excavation Ltd au coût de 64 050.40$. Paul Landry Construction n'a pas voulu soumissionner du fait que leur charge de travail ne leur permettait pas de s'engager à effectuer les travaux cet automne.

Considérant que le chemin Thibodeau doit absolument être réparé afin de la rendre à nouveau sécuritaire;

Considérant qu'Englobe recommande d'accepter la soumission à Landco Construction Ltd au montant de 44 160$ en plus d'ajouter une contingence de 5 750$ pour des coûts imprévus pendant la construction.

ADOPTÉE

2021-143 Proposé par Louis Léger, appuyé de Yvonne LeBlanc que la réunion soit levée.

ADOPTÉE

Serge Léger Maire	Stéphane Dallaire Greffier